



PROCES-VERBAL

de l'Assemblée Générale Annuelle Ordinaire de l'ARMG du 5 août 2026

(Association des Riverains de la Raise Maritaise et des Gollandières)

Présents : 32 Adhérents (+ 16 pouvoirs)

Absents excusés : M.Bertin pour l'association Ré-Avenir

Représentant de la Presse locale : Alain Pavan pour le Phare de Ré

Municipalité : M. le Maire, Alain Moreau, M. Lavergne responsable Voirie, Mme Leyrit, responsable Circulation

1. Rapport moral par la Présidente

La Présidente Elisabeth Gires a retracé l'activité 2025-2026, marquée par une implication active lors des élections municipales. L'ARMG a interrogé le maire sortant et les 4 candidats sur la défense de la Raise Maritaise et des quartiers Sud ; les réponses reçues de M.Juin et de M.Moreau ont été partagées aux adhérents en toute neutralité politique.

Depuis l'installation de la nouvelle municipalité, l'association a insisté sur les mesures rapides et symboliques pour l'embellissement des quartiers et la signalétique. La Présidente déplore « une année pour rien » du côté de la voirie et de la Raise Maritaise avec des chaudières et passages piétons effacés.

La promesse électorale de la liste « Mieux Vivre au Bois Plage » de M.Moreau était celle d'une promenade sereine et agréable pour piétons et cycliste le long de la Raise Maritaise, et l'ARMG attend des résultats.

Si les échanges avec le maire sont jugés constructifs, aucun résultat concret sur la voirie n'est visible depuis début 2026. En effet, la période préélectorale de 6 mois a stoppé tout investissement significatif et le budget de 700 k€ alloué à la voirie a été utilisé pour boucler le budget déficitaire.

L'ARMG s'est également mobilisée pour la suspension du projet d'abattage des pins (rue Single Pieds), jugé insuffisamment étudié. La responsable Aménagement paysager Mme Delebarre défend la nécessité de conserver la majorité des pins en installant des barrières anti-racines. D'une part en raison du patrimoine végétal de l'île de Ré, d'autre part parce que les espèces de remplacement envisagées seraient inadaptées et plus coûteuses en abattage et désouchage. Elle propose de présenter le dossier technique détaillé à M.Lavergne, responsable voirie de la mairie.

L'ARMG réitère ses inquiétudes sur la sécurité de la Raise Maritaise, devenue un axe de délestage dangereux de la départementale, et rappelle sa vocation d'association référente pour l'embellissement et la circulation apaisée au Bois-Plage. Elle sollicite désormais une implication directe dans les services de voirie et le futur comité de quartier Sud Village.

2. Rapport Financier sur les comptes de l'exercice (01/08/2025 – 31/07/2026)

Le trésorier Gilles Beck a présenté des comptes équilibrés (solde au 31/07/2026 : 500 €). Le rapport a été approuvé à l'unanimité, soulignant l'importance des adhésions pour garantir l'indépendance de l'association.



3. Renouvellement du bureau et cotisation

Le nouveau bureau a été élu à l'unanimité : Elisabeth Gires (*Présidente*), Odile Rojare (*Vice-Présidente*), Thierry Adam (*Plan de circulation*), Gilles Beck (*Trésorier*), Michèle Delebarre (*Aménagement paysager*), Jean Bruder (*Génie civil*), Pascal Gires (*Communication*) et Bernard Basquin (nouveau candidat, membre élu).

La cotisation annuelle 2026-2027 est fixée à 5 €, également approuvée par l'assemblée.

(en italique, les fonctions votées par le comité du bureau postérieurement à l'AG).

4. CONSTAT ET PERSPECTIVES 2026-2027 (ne donne pas lieu à vote)

L'ARMG liste les problèmes persistants dont la solution est simple et indispensable à moyen terme.

- **Voirie et sécurité** : Rénovation du marquage au sol (chaussidous), contrôle de vitesse et respect des 30KM/h (radar pédagogique), création de plateformes surélevées enduites aux carrefours, et suppression du rond-point des Brémaudières.
- **Aménagement** : Rétrécissement des voies au niveau de l'aire de jeux et de l'entrée sur la Raise Maritaise au rond-point des Brémaudières, restructuration des chicanes, interdiction aux +3,5T et gestion optimisée des déchets au Pas des Bœufs.
- **Expertise** : Michèle Delebarre a exposé des solutions pour les racines rue Single Pieds, tandis que Thierry Adam et Mme Leruste, architecte-urbaniste ont détaillé l'usage de plateaux surélevés, du dévoiement des bandes cyclables, et des obstacles visuels pour ralentir la vitesse et garantir la sécurité des usagers vulnérables.

En signe d'engagement, des sachets de graines de roses trémières ont été distribuées pour encourager le fleurissement participatif des rues et rappeler à la mairie actuelle que ces voies fleuries aujourd'hui très négligées étaient un emblème et un atout du Bois-Plage (cf. notre courrier des lecteurs du Phare de Ré du 18 février 2026). L'embellissement de la Raise Maritaise et des bas-côtés est aussi l'affaire de tous. L'ARMG refuse l'artificialisation des sols et le tout-enrobé.

6 – INTERVENTION DE MONSIEUR LE MAIRE ET ECHANGES DE L'ASSEMBLEE

Monsieur le Maire Alain Moreau remercie l'ARMG pour son apport dans les réflexions sur la circulation. Il reconnaît que piétons et cyclistes ne sont pas en sécurité sur la Raise, malgré l'absence d'accidents de personnes. Il explique que le budget « chaudières et voirie » a été utilisé pour boucler le budget après l'élection. Il annonce une refonte ambitieuse du plan de circulation global du Bois-Plage, incluant une concertation avec les riverains. Il reconnaît que la Raise Maritaise s'est dégradée et n'est plus l'axe arboré que nous avons connu. Il prend acte que l'ARMG participera au futur comité du Sud Village.

Le Maire conclut par un point sur le terrain de camping-cars des Barjottes et le déroulement de la saison estivale.

L'assemblée est clôturée à 18h 15, suivie d'un verre de l'amitié.

Ce compte-rendu est transmis à tous les adhérents et à la municipalité.